



BUDGET 2019

AUCUN NOUVEAU LOGEMENT SOCIAL FINANCÉ
Une triste première en plus de 20 ans

Québec, 21 mars 2019 – Le budget présenté aujourd'hui par le gouvernement du Québec ne prévoit aucun financement pour le développement de nouveaux logements dans le cadre du programme AccèsLogis, et ce pour les cinq prochaines années. « Alors que plus de 305 000 ménages locataires québécois vivent dans un logement inadéquat et que nous sommes en période de surplus budgétaires, le gouvernement a manqué une occasion exceptionnelle d'investir dans le développement de l'habitation communautaire et sociale afin de répondre aux besoins criants de logements abordables et de qualité pour les citoyen.ne.s à faible et modeste revenu », déplore M. Alain Marcoux, président de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ).

Les sommes prévues au budget sont pour compléter des unités de logement déjà annoncées dans les années passées dont le financement est basé sur des coûts de construction de 2009 et qui, il va sans dire, nécessitaient une bonification de leur financement pour pouvoir se réaliser. Pour ce faire, le présent budget alloue ainsi un montant de 250 millions \$ sur cinq ans. À titre comparatif, les budgets antérieurs prévoyaient habituellement des investissements de 250 millions par année pour le logement social et communautaire. « Bien que les sommes annoncées aujourd'hui permettront de débloquer des projets en cours, les investissements sont globalement décevants pour le logement social et communautaire », ajoute M. Marcoux. De plus, l'absence de perspective de développement pour l'ensemble du mandat du gouvernement actuel est troublante au regard des besoins exprimés dans les différentes communautés du Québec.

L'augmentation du Programme d'aide aux organismes communautaires (PAOC) est une excellente nouvelle

L'AGRTQ salue la hausse substantielle du PAOC qui soutient la mission globale des organismes communautaires oeuvrant en habitation. « L'enveloppe passe de 1,5 million à 6 millions. Cette aide est très significative pour nos membres qui peinent à survivre depuis quelques années, eux qui sont au coeur du modèle québécois d'habitation communautaire », souligne le président de l'AGRTQ. Le PAOC n'avait pas été augmenté depuis 30 ans.

-30-

Renseignements : Éric Cimon, directeur général, (514) 233-5688